

Réunion du 12/10/2020

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

---

Présents : BARBAULT S. AUDOUIT M. GODET V. ROCHAIS L. LEROUX J. FARDEAU-FUZEAU M. CLERGEAU S. LANDREAU T. TESSIER L. CHAUVEAU M. CHIRON M. GEAIS J. BERNIER T. BROSSEAU H. GIRARDEAU B.

### PRESENCE BOC'AGE

Justine Chupin, coordinatrice-animatrice, est venue présentée le service Présence Boc'âge créé en 2015 par les CCAS de la Plaine et de Somloire aux élus. Sa mission principale est de lutter contre l'isolement des seniors sur notre territoire. Elle organise régulièrement des animations et des actions auprès de nos aînés. Des services sont proposés : téléassistance, aide administrative, réseau de visiteurs bénévoles « brin de causette » ... Ce service est financé principalement par le biais des subventions des CCAS de la Plaine et de Somloire, de co-financeurs via des appels à projet (CARSAT, MSA...). C'est un budget annuel d'environ 23 500 euros dont les charges de personnel sont le poste principal de dépenses (0.5 ETP).

### CIMETIÈRE

Madame le Maire a présenté le bilan de la visite du cimetière avec Vincent Mahé mandaté par le Syndicat Layon Aubance Louets, relatif à l'action « cimetière zéro pesticide ». Actuellement, les traitements sont autorisés dans les cimetières, mais ils seront définitivement interdits à partir de 2023. La commune traite une à deux fois par an et réalise du désherbage manuel. Il est proposé d'enherber les allées, le fleurissement des pieds de mur et d'acquérir du matériel adapté aux petits espaces (intertombes).

Le conseil a pris connaissance du règlement du cimetière. Les tarifs ont été rappelés : concession trentenaire, 50 € le m<sup>2</sup> avec un minimum de 2 m<sup>2</sup> et cavurne 300 € pour 30 ans. Un devis va être sollicité pour l'installation de cavurnes supplémentaires.

### RESTAURANT SCOLAIRE

Des aménagements restent à réaliser à la salle des fêtes. Jordan Dixneuf interviendra la première semaine des vacances scolaires pour l'installation de placards. Pour la pose des lavabos, l'entreprise Girardeau n'a toujours pas été livrée.

Le personnel a sollicité l'acquisition d'un chariot de service supplémentaire. Il est préférable d'attendre la fin des aménagements pour vérifier son utilité. Les agents ont demandé aussi l'achat de serviettes de tables en tissu pour l'ensemble des enfants. Le coût estimé est d'environ 500 euros. D'autres devis vont être sollicités.

Mme le Maire rappelle que la commune proposera régulièrement une pâtisserie au menu acheté à la boulangerie de la Plaine.

### PROJET RESTAURANT SCOLAIRE – ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Une rencontre est prévue avec le CAUE le 3 novembre pour réétudier le dossier.

### ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Assinati Himidi va suivre aux vacances de la Toussaint la formation générale BAFD auprès de la Fédération Familles Rurales. La commune prend en charge le coût de la formation à savoir 570 euros.

## PERSONNEL COMMUNAL

Jeanne Suteau a pris ses fonctions depuis le 1<sup>er</sup> octobre à la bibliothèque. Elle remplacera Mme Géraldine Liska pendant son congé maternité.

## COMMISSION COMMUNICATION

La maquette du prochain bulletin municipal est en cours, le style et les couleurs seront prochainement entérinés. Le bulletin est en partie financé par des encarts publicitaire dont le nombre est en augmentation. La commission a repris contact auprès des annonceurs habituels.

Le conseil municipal valide les devis des Ateliers MZH pour un montant de 258 euros TTC pour changer le plan de l'agglomération détérioré par le temps. Ce panneau est situé rue du Commerce, en face de l'église. Il sera aussi actualisé : le lotissement les Tilleuls sera mentionné.

## COMMISSION BÂTIMENTS

### *Bibliothèque*

La création d'un accès sur la rue du Commerce, à côté du jardinet est envisagée pour l'ouverture au public de la bibliothèque, les jours de centre de loisirs (actuellement fermé pour répondre aux préconisations de la PMI). Des devis ont été sollicités auprès d'artisans : Steve Marchand, maçonnerie, 1 543.20 € ; Jordan Dixneuf, menuiserie, 3 087 €, Art et nature paysage, rampe + accès, 3 526.87 €.

Le conseil municipal validera les travaux dont le coût total est chiffré 8 157.07 € TTC uniquement si le budget le permet. Faire le point financier.

### *Aménagement de la mairie*

La commission rencontre les artisans prochainement pour réaliser des devis : électricité (chauffage, éclairage), mobilier (accueil secrétariat), menuiseries. Michel Chauveau fait part de la rencontre avec le SIEMML. La commune pourrait prétendre à une subvention pour tous les travaux réalisant des économies d'énergie. Un dossier peut aussi être déposé pour obtenir une aide financière dans le cadre du DSIL auprès de la Préfecture. L'isolation du bâtiment et l'accessibilité de l'ancienne salle de restauration (rampe d'accès) sont éligibles à cette aide.

### *Eglise*

L'entreprise Cottenceau a réalisé le démontage des pierres, le taillage se fait en atelier. La réinstallation est prévue en avril 2021.

### *Anciens vestiaires de foot*

L'entreprise Marchand va faire fonctionner son assurance décennale pour les travaux de ragréage défectueux.

## COMMISSION VOIRIE

### *Signalétique verticale*

Il est prévu l'achat de panneaux (chambres d'hôte, chemin de la Fourche...) et de plots. Le secrétariat se renseignera pour connaître qui prend en charge les panneaux de lieudits : la commune ou l'AdC ?

### *Salon de coiffure*

L'entreprise Marchand a réalisé un devis pour la création d'un accès handicapé. Les travaux sont chiffrés à 2 514.84 € TTC. La commission va solliciter d'autres devis et s'interroger sur la possibilité de demander une participation à la gérante.

## ACQUISITION SEMOIR

Le service technique utilise pour l'entretien du terrain de football le semoir de la commune d'Yzernay. Michel Chiron, agriculteur à la retraite, propose de vendre à la commune un semoir. Pour réduire les déplacements (perte de temps), le conseil accepte l'offre d'achat de Monsieur Michel Chiron à 200 euros.

## AIDE A L'ACHAT D'UN VÉLO ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Il est possible, sous conditions, de bénéficier d'une aide de l'Etat appelée « bonus vélo à assistance électrique ». Cette aide est versée uniquement si une collectivité accorde une aide. Les aides cumulées sont plafonnées à 200 euros. Suite aux demandes, et après avoir pris connaissance du dispositif, le conseil municipal ne souhaite pas mettre en place cette aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE) pour les habitants de la commune. L'achat d'un tel équipement sur le territoire est considéré par le conseil comme un équipement de loisirs, et concerne peu les déplacements domicile/lieu de travail.

## FOYER DES AINES

Suite à la hausse de fréquentation et aux recommandations de la PMI, le centre de loisirs utilise le foyer des aînés le mercredi et les petites vacances scolaires pour les activités et le déjeuner. Après rencontre avec les membres du foyer des aînés, la municipalité a proposé à ces derniers de disposer de l'ancien restaurant scolaire comme foyer. Les aînés étaient enthousiasmés à l'idée. Ainsi l'association Familles Rurales disposerait de leurs propres locaux. Des aménagements seront à prévoir dans les deux bâtiments.

## ATTRIBUTION D'UNE COMPENSATION FINANCIÈRE AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

Madame le Maire rappelle qu'une compensation financière est attribuée aux conseillers à savoir 100 euros par an pour couvrir les courts trajets et les frais de téléphone. Il est aussi attribué 10 € par trajets pour des réunions organisées par l'Agglomération du Choletais dans le cadre des commissions intercommunales. Le conseil municipal reconduit cette compensation financière et précise que cette aide sera étendue aux déplacements pour des réunions auprès des syndicats intercommunaux.

## RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Les activités ont repris depuis le mois de septembre le mardi et le jeudi. La météo étant propice, les assistantes maternelles ont privilégié les activités extérieures. Avec les contraintes liées à l'épidémie actuelle (désinfection, nettoyage), la mutualisation des locaux est compliquée. Elles souhaitent disposer d'un local propre à leurs activités. La municipalité a proposé la salle proche de la mairie (anciennement salle paroissiale et ancien local RAM) qui convient aux assistantes maternelles. Elles réaliseront son aménagement avec le matériel existant et l'entretien du local.

## AGGLOMERATION DU CHOLETAIS

### *Marché aux bestiaux*

Le conseil municipal a signé le manifeste de soutien aux cotations des marchés de bestiaux. La Fédération Française des Marchés de bétail Vif (FMBV) souhaite maintenir l'observatoire des prix sur les marchés et les aides et indemnités qui s'y rapportent afin que les cotations de marché puissent perdurer et servir d'indicateurs de prix à toute la filière.

Bruno Girardeau est désigné référent de la commune au sein du groupe agricole de l'AdC.

### *Arrêt de bus*

L'arrêt de bus rue F. Guérif sera repeint au même au couleur que les candélabres.

Le matin, il a été constaté que des véhicules circulent sur le trottoir quand le bus est à l'arrêt, le temps de la montée des scolaires. Il s'agit d'un comportement inadapté au vu du code de la route.

### *Recensement des travaux des communes*

L'AdC recense les projets y compris à long terme sur la commune dans le domaine des eaux usées et eaux pluviales dans le cadre de ses compétences. La commune prévoit la création d'un lotissement, la réhabilitation des réseaux eaux usées et eaux pluviales dans la rue Jeanne d'Arc, rue des Lilas, rue de la Frairie, rue des Mauges et à la Pouparderie.

### *Référents à l'Adc*

Sylvie Barbault est désignée référent « Agglo-Amie des aînés », restera à désigner le référent « Agglo-Amie des enfants ».

## DIVERS

### *Cérémonie du 11 novembre*

Une gerbe de fleurs sera déposée au monument aux Morts. Julie Payelle, ancienne conseillère municipale, réalisera cette composition (prévoir : les fleurs, le support, la mousse). Un mail sera adressé aux conseillers pour l'horaire et l'organisation de la cérémonie, qui aura lieu, à priori, à effectifs réduits (Covid).

### *Immeuble 44 rue du Commerce*

Madame le Maire a rencontré Michèle Brasseur. L'immeuble, le fonds de commerce et les licences (alcool et tabac) sont en vente au prix de 123 000 euros. La commune n'est pas intéressée actuellement par l'immeuble en raison de l'importance des travaux de mise en conformité.

La municipalité est en contact avec des partenaires pour étudier la possibilité de rouvrir un bar-restaurant et ses services sur la commune.

### *Terrain de foot*

Le devis de la société Effivert pour l'entretien de terrain de football est accepté pour la somme de 1 378.89 € TTC

### *Elagage*

Le conseil accepte le devis de l'entreprise Elagage du Moulin d'un montant de 1 944 € TTC relatif des travaux d'abattage et d'élagage d'arbres dans divers secteurs de la commune.

### *Ferme équestre la Calèche*

Des animaux font l'objet en France d'actes de cruauté : mutilation de chevaux... M. Biaillache a informé par courrier son intention d'installer un système de vidéoprotection pour surveiller les accès de son exploitation. Il demande l'autorisation à la commune sachant que deux accès sont des chemins communaux. Le conseil donne un avis favorable. Une demande est à effectuer auprès de la Préfecture, seule compétente dans ce domaine.

### *Banque alimentaire*

L'assemblée générale aura lieu le 20 octobre, Lucie Rochais représentera la commune.

*Prochaines réunions : 23 novembre 2020 et 14 décembre 2020*